



# Modification des formats d'échanges Unimarc dans le Sudoc

---

Janvier 2023

## Table des matières

|                                                                                                                                                                                     |   |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---|
| Échantillons de notices à disposition .....                                                                                                                                         | 2 |
| Référentiels UNIMARC modifiés .....                                                                                                                                                 | 3 |
| B100 - Données générales de traitement, pos. 34-35 (écriture du titre) et sous-zone de contrôle \$7 dans le format UNIMARC Bibliographique et UNIMARC Autorités.....                | 3 |
| B100 - Données générales de traitement, pos. 25 et sous-zone de contrôle \$7 dans le format UNIMARC Bibliographique et UNIMARC Autorités (7 <sup>e</sup> et dernière position)..... | 3 |
| Zone B101 – Utilisation de la norme ISO 639-3 en complément de la zone ISO 639-2 dans le format UNIMARC Bibliographique et UNIMARC Autorités .....                                  | 4 |
| B7XX \$4 – Utilisation du référentiel de codes musicaux IAML dans le format UNIMARC Bibliographique .....                                                                           | 4 |
| Format UNIMARC bibliographique : modifications.....                                                                                                                                 | 4 |
| B029 – Numéro national de thèse et autres numéros de documents universitaires .....                                                                                                 | 4 |
| B215 \$b – Matériau et technique.....                                                                                                                                               | 5 |
| Format UNIMARC Exemplaires : modifications.....                                                                                                                                     | 5 |
| B959 \$d, \$e, \$f et \$g.....                                                                                                                                                      | 5 |

Vous trouverez ci-dessous les nouvelles zones ou sous-zones UNIMARC qui seront diffusées par l'Abes à compter de janvier 2023. Les liens signalés vous renvoient vers les consignes propres à chacune de ces zones telles qu'elles sont présentées dans le [manuel UNIMARC](#), après validation par le [Permanent Unimarc Committee](#) (PUC).

## Échantillons de notices à disposition

### Procédure

Pour télécharger les fichiers contenant les notices bibliographiques avec données d'exemplaire et/ou les notices d'autorité dans le format souhaité, cliquer sur les liens ci-dessous :

### Notices bibliographiques avec données d'exemplaires :

Les échantillons de notices bibliographiques en UNIMARC-UTF8 sont téléchargeables ici :

<https://cloud.abes.fr/index.php/s/8ycJpFnE47M89WX>

Les échantillons de notices bibliographiques en UNIMARC-ISO5426 sont téléchargeables ici :

<https://cloud.abes.fr/index.php/s/pnTMyeQqBZ6bDcg>

### Notices d'autorité :

Les échantillons de notices d'autorité en UNIMARC-UTF8 sont téléchargeables ici :

<https://cloud.abes.fr/index.php/s/FAokzBrBJe7XrXB>

Les échantillons de notices d'autorité en UNIMARC-ISO5426 sont téléchargeables ici :

<https://cloud.abes.fr/index.php/s/og4wzKqWmACktqw>

Toute autre demande spécifique de tests est à formuler via le [guichet d'assistance](#) / Application Sudoc pro, Domaine Exports à la demande.

## Référentiels UNIMARC modifiés

### **B100 - Données générales de traitement, pos. 34-35 (écriture du titre) et sous-zone de contrôle \$7 dans le format UNIMARC Bibliographique et UNIMARC Autorités**

**Type** : Nouvelles valeurs de codes d'écriture, validées par le PUC en 2022.

**Description** : Ces nouveaux codes d'écriture ont vocation à être utilisés à la fois dans le format bibliographique pour décrire l'écriture du titre d'un document (zone B100, pos. 34-35) et dans le format bibliographique et autorités pour indiquer l'écriture utilisée dans un point d'accès (sous-zone de contrôle \$7). Ces nouveaux codes concernent des alphabets asiatiques et africains et permettent d'enrichir le signalement en UNIMARC.

Les nouveaux codes sont les suivants :

- eb Chinois – idéogrammes han (variante simplifiée)
- ec Chinois – idéogrammes han (variante traditionnelle)
- ed Mongol biching
- ee Mandchou
- ef Yi
- eg Dongba (Naxi)
- eh Geba (Naxi)
- id Laotien
- ie Cham
- jf Tibétain
- jg écriture des Newars
- lf Grantha
- nb Tifinagh (alphabet berbère)
- nc N'ko
- oa Syriaque
- pa Hiéroglyphes (Egypte)

### **B100 - Données générales de traitement, pos. 25 et sous-zone de contrôle \$7 dans le format UNIMARC Bibliographique et UNIMARC Autorités (7<sup>e</sup> et dernière position)**

**Type** : Nouvelles valeurs dans le référentiel des codes de translittération, sous réserve de validation par le PUC en 2022.

**Description** : les nouveaux codes ont pour but de préciser l'utilisation de systèmes autres qu'ISO pour décrire une ressource. La signification de codes existants a par conséquent également été précisée.

Les codes proposés à la validation sont les suivants :

- g Table de romanisation ALA-LC
- h Système de translittération DIN

## Zone B101 – Utilisation de la norme ISO 639-3 en complément de la zone ISO 639-2 dans le format UNIMARC Bibliographique et UNIMARC Autorités

**Type :** Introduction de l'usage de la norme ISO 639-3 dans les catalogues français, induisant une évolution de la zone Unimarc 101 validée par le PUC en 2018.

**Lien vers le format Unimarc bibliographique :** [zone 101 – IFLA/PUC](#) [mise à jour de la traduction française à venir sur le site de la Transition bibliographique]

**Lien vers le format Unimarc Autorités :** <https://www.transition-bibliographique.fr/wp-content/uploads/2022/01/A101-2021.pdf> [mise à jour de la traduction française à venir sur le site de la Transition bibliographique]

**Description :** Améliorer le signalement des langues régionales dans les catalogues de bibliothèque par l'usage de la norme ISO 639-3, plus précise et plus complète que l'actuelle norme ISO 639-2 utilisée dans les catalogues en France.

L'utilisation d'une norme autre que la norme 639-2 modifie en conséquence les consignes de la zone 101 (Unimarc bibliographique et Unimarc Autorités) :

- la zone 101 devient répétable
- l'indicateur 2 devient significatif et indique la source du code, avec 2 valeurs possibles :
  - o # : dans le Sudoc, la source du référentiel utilisé est la norme ISO 639-2
  - o 7 : signale la non-conformité avec la norme ISO 639-2 et requiert obligatoirement le \$2 pour indiquer la source du code utilisé
- \$2 : nouvelle sous-zone exportée pour préciser la norme utilisée autre que la norme ISO 639-2 ; sous-zone obligatoire si présence d'un indicateur 2 = 7

## B7XX \$4 – Utilisation du référentiel de codes musicaux IAML dans le format UNIMARC Bibliographique

**Type :** Introduction dans le Sudoc du référentiel maintenu par l'Association internationale des bibliothèques, archives et centres de documentation musicaux sous l'égide de l'IFLA – et que la BnF diffuse en partie.

**Lien :** Le référentiel (en anglais) se trouve [ici](#). La documentation en français sera publiée sur le Guide méthodologique en octobre 2022.

**Description :** Le référentiel IAML permet de coder les instruments et voix utilisées dans les documents musicaux, afin de préciser les rôles des musiciens, chanteurs ou ensembles (vocaux ou instrumentaux). Codé sur 3 positions, sous forme alphabétique, il est utilisé dans les zones 7XX. Il est obligatoirement précédé d'un \$4 545 (Musicien) ou d'un \$4 721 (Chanteur).

## Format UNIMARC bibliographique : modifications

### B029 – Numéro national de thèse et autres numéros de documents universitaires

**Type :** Nouveauté du format de diffusion Abes (zone non utilisée par la BnF)

**Lien :** <https://www.transition-bibliographique.fr/wp-content/uploads/2022/05/B029-2022.pdf>

**Description :** 4 nouvelles sous-zones permettront d'enregistrer des numéros identifiant des travaux universitaires autres que les numéros de thèse de doctorat (NNT) valides. Il sera également possible d'enregistrer un NNT erroné.

## B215 \$b – Matériau et technique

**Type** : Nouveauté du format de diffusion Abes (zone créée en 2016 par le PUC, diffusée depuis 2019 par la BNF)

**Lien** : [zone 15 – IFLA/PUC](#) [en attente de mise à jour sur le site du Manuel Unimarc de la Transition bibliographique pour la traduction française].

**Description** : Précision du matériau et de la technique utilisée par l'ajout de la sous-zone \$b.

## Format UNIMARC Exemplaires : modifications

### B930 \$j – Code pour le système de Prêt entre bibliothèque (PEB)

**Type** : officialisation de la sous-zone 930 \$j utilisée pour préciser la disponibilité du document pour le prêt entre bibliothèques.

**Lien** : [https://www.transition-bibliographique.fr/wp-content/uploads/2022/05/Description\\_FormatUnimarcEchange\\_Exemplaire\\_2022.pdf](https://www.transition-bibliographique.fr/wp-content/uploads/2022/05/Description_FormatUnimarcEchange_Exemplaire_2022.pdf)

**Description** : Sous-zone obligatoire, déjà diffusée dans les exports de l'Abes et devenue zone nationale par la validation de CFU. Le code doit être choisi parmi le référentiel suivant (avec un nouveau code introduit en 2023, valeur v, pour préciser le format sous lequel sera communiqué le document) :

- a en cours d'acquisition
- b consultable sur place dans l'établissement demandeur, pour les documents qui ne peuvent en sortir (documents patrimoniaux, certaines thèses...)
- f disponible sous forme de reproduction pour le PEB
- g non disponible pour le PEB
- s PEB soumis à condition
- u disponible pour le PEB
- v disponible sous forme électronique

### B959 \$d, \$e, \$f et \$g – Zone de description détaillée des lacunes

**Type** : modification de l'export du trait d'union dans les sous-zones \$d, \$e, \$f et \$g

**Description** : jusqu'en janvier 2023, les sous-zones \$d, \$e, \$f, \$g et \$h développent à l'export un jeu de plusieurs numéros de périodiques, exprimé auparavant avec un trait d'union. Désormais, le trait d'union sera exporté dans les Transferts Réguliers, et les données seront exportées à l'identique des données en production.

#### Exemple

Pour signaler qu'on a pour lacune du **numéro 1** au numéro 10 de 2002, la zone

B959 ## \$e1-10\$a2002

est exportée jusqu'en janvier 2023 comme ceci :

B959 ## \$e1,2,3,4, 5,6,7,8,9,10\$a2002

A partir de janvier 2023, la zone B959 ## \$e1-10\$a2002

sera exportée à l'identique :

B959 ## \$e1-10\$a2002



abes ;

Dossier réalisé par le Département Métadonnées et Services aux Réseaux  
Contact : [smar@abes.fr](mailto:smar@abes.fr)